Les étapes **de votre projet**

- Contact avec Soliha, en permanence ou par téléphone
- Visite du logement
- Estimation des aides et conseils pour votre projet
- Accompagnement gratuit pour la constitution des dossiers
- Dépôt de vos dossiers auprès des partenaires financiers

Les partenaires financiers mobilisables

- Agglomération de Chaumont
- Ville de Chaumont
- Anah (Agence nationale de l'habitat)
- Conseil Départemental de la Haute-Marne
- Région Grand Est
- Action logement
- Fondation du patrimoine

L'Agglomération de Chaumont et la Ville de Chaumont

vous accompagnent
par l'intermédiaire du bureau d'étude **Soliha Haute-Marne**.

Un accompagnement et des conseils gratuits pour votre projet, estimation des aides, suivi et aide au montage des dossiers auprès des financeurs.

CONTACT
03 25 03 17 22
contact52@soliha.fr
35, rue du Val Barizien - 52000 Chaumont

PERMANENCES
LA MAISON DES PROJETS : 4, rue Pasteur
Au centre de ville de Chaumont
Mercredi de 15h à 19h - Vendredi de 9h à 13h

Création : 07 69 59 51 64 - bakli.carole@neuf.fr - Crédits photos :

OPAH-RU de Chaumont

Ensemble **améliorons** votre qualité de vie !

Des aides financières pour améliorer votre logement

Des aides sous **quelles conditions ?**

- Être **propriétaire**, occuper son logement à titre de **résidence principale** (sans conditions de ressources dans certains cas)
- ou être propriétaire et mettre en location un **logement qui nécessite des travaux** (sans condition de conventionnement dans certains cas)
- ou être propriétaire dans un immeuble dont **les parties communes doivent être rénovées**
- Début des travaux : après le dépôt du dossier
- Réalisation des travaux : exclusivement par une ou des entreprises qualifiées

Des aides pour **quels projets ?**

- Pour réaliser des travaux d'**économie d'énergie** ou d'**adaptation du logement**
- Pour remettre en location des logements ou commerces vacants
- Pour effectuer un **ravalement de façade**
- Pour réaliser des travaux de **rénovation** de logement de qualité
- Pour effectuer des **travaux en copropriété**

Des aides dans **quel périmètre ?**

- Le périmètre du programme de l'OPAH RU couvre **toute la ville de Chaumont et de Brottes.**
- Des aides spécifiques **supplémentaires pour le cœur de ville**

*« Pour étudier votre projet et être accompagné, **n'hésitez pas à nous contacter.** »*
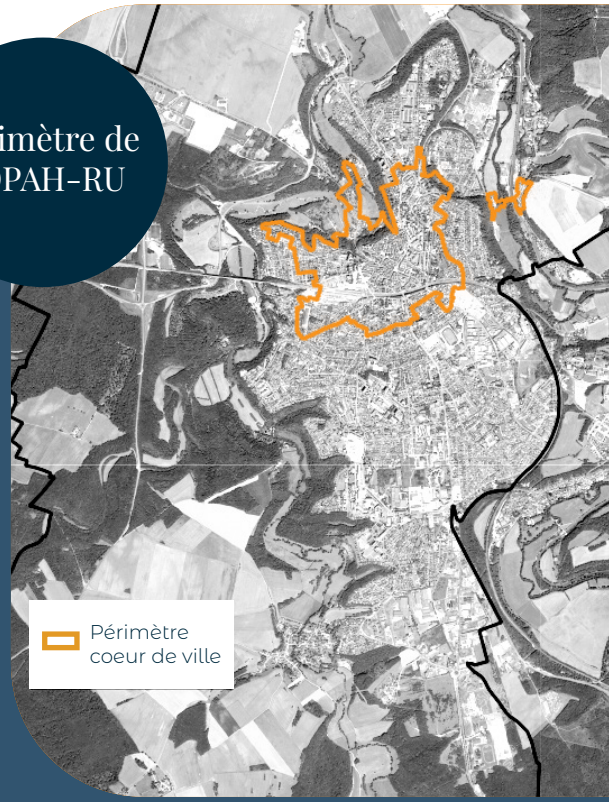
Périmètre de l'OPAH-RU